Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: - (1926)

Heft: 74

Rubrik

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

SIÈGE SOCIAL : 61, AVENUE VICTOR-EMMANUEL III
PARIS (8°)

BULLETIN MENSUEL

NOVEMBRE-

DÉCEMBRE 1926

Le Numéro: 2 f. 50 (Français)

Abonnement: 25 f. (Français)

NUMÉRO 74

PRÉSIDENT D'HONNEUR: M. ALIHONSE DUNANT, MINISTRE DE SUISSE EN FRANCE

PRÉSIDENT: M. J.-L. COURVOISIER
VICE-PRÉSIDENT: M. AUGUSTE DUPLAN
TRÉSORIER: M. CH. COURVOISIER-BERTHOUD
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: M. MAURICE TREMBLEY

Marseille et la Suisse

Nous sommes heureux de publier ici cette intéressante étude que notre distingué Consul de Suisse à Marseille, M. Paul Leuba, a bien voulu écrire pour nos lecteurs.

L'on est convenu d'appeler couramment Marseille la Porte de l'Orient, on pourrait fort bien la dénommer aussi la Porte de la Suisse.

En effet le grand emporium méditerranéen a été de tous temps un grand centre d'approvisionnement pour notre pays et son port naturel d'exportation pour l'Afrique et tous les pays d'Orient ou d'Extrême-Orient.

Certes Gênes fait depuis quelques années des efforts persévérants pour attirer à elle une partie du trafic suisse et y a réussi pour certaines marchandises, notamment les céréales grâce à un aménagement plus récent, comportant les silos qui, à Marseille, sont actuellement seulement en voie de construction.

Néanmoins les chiffres du trafic suisse demeu-

rent intéressants.

En voici le détail au cours de ces dernières années :

Exportations de Marseille sur la Suisse

1913	47.784	tonnes
1920	10.362	1
1921	6.592	_
1922	24.535	
1923	18.314	
1924	26.172	

Voici les principales marchandises exportées sur la Suisse :

1913 : Farines, 20.243 tonnes; semoules, 15.884; Céréales, 3.684; huiles végétales, 1.756 tonnes. 1920 : Métaux, 1.392 tonnes; pierres terre et combustibles, 991 t.; huiles végétales, 1.229 t.; Denrées coloniales, 2.218 t.; sucres, 315 tonnes.

1921 : Farineux alimentaires, 2.717 tonnes; produits chimiques, 1.039 t.

1922 : Farineux alimentaires, 19.230 t.; sucres, 2.096 tonnes.

1923: Avoines, 4.074 t.; orges, 2.591 t.; produits déchets divers, 2.323.

1924 : Huiles et sucs végétaux, 5.017 t.; farines alim., 15.280; maïs, 4.098.

Le transit des marchandises suisses par Marseille porte principalement sur les machines, les laits, les fromages, les chocolats, l'horlogerie, les broderies, les produits chimiques, les soieries.

Nous avons dit tout à l'heure que le port de Gênes avait modernisé son outillage afin d'attirer à lui le plus de trafic possible.

Est-ce à dire que Marseille demeure en arrière? Non point, mais ainsi qu'il arrive toujours en pareille matière, les innovations ne se réalisent pas de part et d'autre avec un synchronisme parfait et si au cours de ces dernières années Gênes a eu l'avantage sur Marseille, ce dernier port s'organise pour soutenir avantageusement la concurrence sur ce terrain.

Déjà l'outillage de la Cie des Docks et celui de la Chambre de Commerce comportait, en nombre largement suffisant, tout le matériel nécessaire au trafic d'un grand port, grues mobiles, poulsons fourmis, élévateurs, etc...